

MAIRIE DE MAZELEY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 FEVRIER 2017**ORDRE DU JOUR :****1. DELIBERATIONS :**

- . Travaux d'enfouissement des réseaux éclairage publics
- . Marche de maîtrise d'œuvre enfouissement de réseaux
- . Travaux salle des fêtes, pose de fenêtres de toit, changement lave-vaisselle, sanitaires ouverture de crédits
- . Changement des tarifs de location de la salle des fêtes
- . Contrat de maintenance chaudière ancienne école
- . Marquage de la route de Mazeley à Oncourt
- . CLETC : Commission locale d'Evaluation des transferts de charges

2. DISCUSSIONS :

- . Pouvoir d'interroger le Conseil Municipal par mail dans le cas d'une situation exceptionnelle

3. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES:

- . Dossier d'urbanisme déclaration préalable et certificat d'urbanisme d'information
- . Droit de préemption
- . Animation fête patronale 2017
- . Nettoyage de printemps 2017
- . Informations et questions diverses

Présents : Monsieur FIMBRY (Maire de la commune) et l'ensemble des membres du conseil municipal

Excusés : M. LAINE donne pouvoir à F. VIAL et A. BRUANT donne pouvoir à S. THIEBAUT

Secrétaire de séance : Régine LECOMTE

1. DELIBERATIONS**▶ Travaux d'enfouissement des réseaux éclairage public**

Les travaux sont d'un montant de 76 160 Euros, la commune devra s'acquitter de 78 % des travaux, le reste étant pris en charge par le Conseil Départemental. Le conseil doit s'engager à démarrer les travaux avant même la réception de la subvention. Vote à l'unanimité.

▶ Marche de maîtrise d'œuvre enfouissement de réseaux

16 200 Euros est la somme demandée pour la seule marche de maîtrise d'œuvre, acceptation est demandée au conseil municipal qui le fait à l'unanimité

▶ Travaux salle des fêtes pose de fenêtres de toit, changement lave-vaisselle, sanitaires ouverture de crédits

- Fenêtres de toit : 1 500 Euros
- Lessivage et peinture : 2 300 Euros

Travaux déjà réalisés

- Remplacement de robinets : 376 Euros
- Remplacement du lave-vaisselle : 2 851 Euros, 2 316 Euros ou 2 775 Euros pour 3 devis différents

Le conseil se prononce pour l'appareil vendu par MANUTAN au prix de 2 400 Euros TTC support compris.

Le conseil donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour engager la somme par une ouverture de crédit, sur le budget primitif 2017

▶ Changement des tarifs de location de la salle des fêtes

Augmentation du tarif :

- de 170 € au lieu de 150 Euros pour le week-end pour les habitants de Mazeley
- de 100 € au lieu 80 Euros pour une journée pour les habitants
- De 340 € au lieu de 300 pour le week-end pour les personnes extérieures
- De 150 € au lieu de 120 pour une journée pour les personnes extérieures

Voté à l'unanimité

► Contrat de maintenance chaudière ancienne école

Le contrat annuel est de 334,80 Euros.

Le conseil donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour engager la somme par une ouverture de crédit, sur le budget primitif 2017

► Marquage de la route de Mazeley à Oncourt

Remis à plus tard.

► CLETC : Commission locale d'Evaluation des transferts de charges

La CLETC demande qu'une personne soit désignée pour représenter la commune, ainsi qu'un suppléant. Le maire est désigné, V. L'HUILLIER sera le suppléant.

2. DISCUSSIONS

► Pouvoir d'interroger le Conseil Municipal par mail dans le cas d'une situation exceptionnelle

Le conseil autorise le Maire à interroger chacun des membres du conseil individuellement en cas de situation exceptionnelle.

3. INFORMATIONS

► Dossier d'urbanisme déclaration préalable et certificat d'urbanisme d'information

Demande de permis par M. Vuillemin pour un cabanon construit dans son jardin, la demande préalable étant en règle le conseil donne son accord.

Un certificat d'urbanisme est déposé pour la maison de Mme L'HOTE

Rachat d'une petite parcelle de terrain appartenant à Mr PILGRAIN, par Y. MOUGEL. Aucune préemption n'est proposée par le conseil

► Droit de préemption

Le conseil ne préempte pas la maison de Mme L'HOTE qui est en vente.

► Animation fête patronale 2017

Un groupe de 60 « grognards » viendraient animer la fête patronale en tenue, pour une somme de 300 Euros, auxquels viennent s'ajouter le repas payé pour chacun d'eux par la commune et leur boisson par le foyer rural. Accepté à l'unanimité.

► Nettoyage de printemps 2017

Le nettoyage de printemps aura lieu cette année le 8 avril 2017

► Informations et questions diverses

Le secrétariat de mairie sera fermé du 20 au 24 février 2017.

La source des Y : Le conseil demande au maire de revoir Oncourt au sujet de ces sources

Prochaine réunion du conseil municipal le 27 février 2017 à 20 Heures 30

La séance est levée à 22 Heures 25